

■ **CSE Cabinet Suisse d'Expertises Fiscales et Comptables SA**, à Genève, exécution de mandats et conseils économiques, etc (FOSC du 14.01.2003, p. 7). Leubaz Jean-Pierre n'est plus administrateur; ses pouvoirs, de même que la procuration de Leubaz Henriette, sont radiés. Humbert Joël, d'Ardon jusqu'ici directeur, est administrateur unique et continue à signer individuellement. Suite à la démission de la personne ayant les qualifications professionnelles au sens de l'Ordonnance sur les qualifications professionnelles des réviseurs particulièrement qualifiés, la mention relative au dépôt des pièces est radiée.
Journal no 5322 du 12.05.2003
(00993432 / CH-660.0.633.000-6)